Soixantième année. - N ° 180 A Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3244

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Extrait de jugement

Date : 9 septembre 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
752 150 706 RCS Nanterre.
FIBER OPTIC CHANNEL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Sigle : F.O.C..
Activité : études, réalisations, installations, Ingénieries d'équipements électriques, électroniques et optiques..
Adresse : 117 Avenue Victor Hugo, 92100 Boulogne-Billancourt.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de M.Hugues FREDAL né 09/08/1965 à Fria (Guinée) pour une durée de 5 ans.